

Gennevilliers, le 30 Juin 2015

Déclaration CGT sur le projet de Note d'Orientations Générales de Formation au CCE de la société THALES Communications & Security SAS du 30/06/2015 – Exercices 2016-2017-2018

Nous sommes amenés ce jour à porter un avis sur la note d'Orientations Générales de formation professionnelle de la société THALES Communications & Security SAS.

La CGT tient à remonter trois points principaux qui posent problème :

1. La présentation de ce plan de formation et notamment ses 4 axes principaux, ne permet pas de faire le lien avec les 3 axes principaux de la formation selon l'accord groupe anticipation, rappelé dans l'accord portant notamment sur la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des compétences.

Pour rappel les 3 axes principaux de la formation, tel que défini dans ces accords sont :

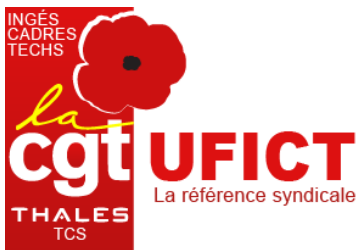
- Permettre la consolidation et le développement des acquis fondamentaux et scientifique des salariés
- Accompagner la dimension technique propre aux métiers
- Permettre de s'adapter aux évolutions rapides des outils.

Il est plus que regrettable que la présentation de ce plan de formation ne soit pas adapté afin de permettre une lecture permettant de s'assurer du respect des accords signés, et ce dans l'intérêt à la fois des salariés et de l'entreprise.

2. Ce plan de formation prévoit une part importante au développement de la méthode Agile, qui se généralise en tant que standard de méthode de développement à la fois au niveau logiciel mais aussi au niveau matériel. La CGT regrette de voir qu'aucun bilan, qu'aucune analyse n'ont été réalisées et présentées sur cette méthode, alors même que plusieurs équipes de développement travaillent en méthode Agile depuis quelques mois, voire années pour les plus anciennes. Généraliser une nouvelle organisation de travail sans en avoir au préalable mesuré l'impact total, tant au niveau de l'efficacité que de l'impact sur la santé et la qualité de vie au travail des salariés, nous semble une erreur stratégique.

3. La CGT regrette de ne pas avoir reçu de réponse positive à sa demande, faite notamment lors du bilan de formation professionnelle 2013, d'avoir via la commission emploi et formation notamment, des données concernant les formations demandées par les salariés, acceptées ou refusées. Cela permettrait une analyse plus pertinente de la formation professionnelle.

Enfin, la CGT insiste à nouveau sur le fait que la formation ne doit pas être considérée comme un coût, mais bien comme un investissement pour l'avenir.



SYNDICAT CGT
THALES-COMMUNICATIONS

A la vue de ces remarques, la CGT donne un avis d'abstention sur la note d'Orientations Générales de formation.

Pour le syndicat CGT THALES TCS

KULUMBO Luzolo
Représentant Syndical
au Comité Central de la société
THALES communications & Security SAS